

10160 - Une femme sujette à des troubles relatifs à la propreté rituelle

question

Voici une femme qu'Allah a soumise à des épreuves relatives à la purification rituelle. Au sortir des ablutions, elle éprouve une fausse envie d'aller au selle. Une fois elle a eu l'impression qu'on lui demandait d'insulter le Coran et d'insulter Allah. Et elle ne peut que pleurer. Comment la soigner pour la débarrasser de ces troubles ?

la réponse favorite

Ces troubles envahissent beaucoup de gens. Il n'y a ni moyen ni force qu'en Allah. Le remède en consiste dans la fréquence de la demande de protection contre Satan le damné. Cette demande passe surtout par la lecture des Deux Protectrices que rien d'autre ne vaut dans ce domaine. Il s'agit de la sourate «**113** » qui implique la demande de protection contre Satan puisqu'il fait partie des créatures d'Allah et la sourate «**114**».

Le remède consiste dans la fréquente demande de protection divine contre Satan le damné, dans le fait de se réfugier auprès d'Allah, le Très Haut, et Béni et dans le ferme détermination qui empêche de tenir compte des troubles qui envahissent le cœur (esprit).

Par exemple, il peut vous arriver de douter du nombre de vos ablutions : s'agit-il d'une fois, de deux fois ou de trois fois. Ne tenez aucun compte des instigations sataniques. Même si vous aviez l'impression de n'avoir pas fait des ablutions du tout ou de les avoir faites avec négligence ou sans intention, n'en tenez pas compte.

De même, si pendant la prière, on avait l'impression de n'avoir pas procédé au takbir d'ouverture, on ne doit pas en tenir compte, mais on doit poursuivre sa prière. Il en est de même s'il lui vient à l'esprit d'avoir à insulter Allah, le Puissant, le Majestueux ou d'avoir insulté le Coran ou proféré d'autres propos de mécréance, il ne faut pas en tenir compte et cela ne nuirait point, même si l'on prononçait cela machinalement. Il n'encourait rien parce

que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Point de répudiation en l'absence de lucidité** » (cité par Abou Dawoud, 2193 et Ahmad dans al-Mousnad, 6/276 et déclaré « **beau** » par al-Albani dans al-Irwa sous le n° 2047).

Si la répudiation prononcée par une personne troublée lui est pardonnée, celui-ci mérite mieux d'être pardonné. Qu'elle se détourne de ces instigations et n'en tienne aucun compte.

La recommandation que je fais à l'intéressée et à tous ceux qui subissent la même épreuve est de prononcer fréquemment la demande de protection contre Satan le damné et de réciter en particulier les deux grandes sourates (113 et 114) et de rester ferme et de ne pas tenir compte des instigations sataniques.

Si Satan nous inspire le doute à propos d'Allah ou d'autres sujets semblables que l'on ne s'y intéresse pas. Car on n'éprouve de la peine pour ses instigations que parce qu'on a la foi. Celui qui en est dépourvu fait peu de cas des doutes qui l'envahissent. Celui qui en est peiné est un vrai croyant. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit aux compagnons : « **Voilà l'indice de la vraie croyance** » (cité par Mouslim n° 132). Cela veut dire que la résistance à ces instigations sataniques est une preuve de la solidité de la foi. Il (le Prophète) en a fait l'indice de la pureté de la foi parce que celui qui subit ces doutes ne les retient pas et n'y prête aucune attention. Car il ne les veut pas. En effet, Satan n'envahit que les cœurs bien animés. Les cœurs vides ne l'intéresse pas parce qu'ils sont en ruine ! On a dit à Ibn Abbas ou à Ibn Massoud : « **Les juifs disent qu'ils ne sont pas perturbés pendant leurs prières** ». Oui, dit-il, que ferait Satan d'un cœur en ruine ! ».

Je vous conseille de vous détourner de tout cela. Vous en souffrirez au début et vous aurez l'impression d'avoir prié sans la propreté requise ou sans avoir procédé au takbir d'ouverture ou d'autres gestes semblables. Mais vous retrouverez la quiétude plus tard et serez débarrassée des doutes et des instigations avec la permission d'Allah. Allah soit loué ! Des gens se sont plaints du même phénomène et ont par la suite obtenu la guérison

quand ils ont appliqués les moyens de résistance qui leur avaient été préconisés. Nous demandons à Allah de vous procurer la paix.